

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 87 (1961)
Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève

Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne

Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.

Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgruin, arch.; E. Martin, arch.

Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.

Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.

Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;

M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.;

J. P. Stucky, ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION*Vacat*

Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 290.—
1/2 »	» 150.—
1/4 »	» 75.—
1/8 »	» 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

Concours de projets pour l'étude d'un groupe scolaire aux Charmettes, Neuchâtel.

Divers. — Bibliographie. — Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Documentation générale. — Informations diverses.

CONCOURS DE PROJETS POUR L'ÉTUDE D'UN GROUPE SCOLAIRE AUX CHARMETTES, NEUCHATEL

Extrait du programme*Introduction*

Faisant suite à l'étude du plan d'aménagement prévu pour la partie ouest de la commune de Neuchâtel, la ville se propose d'édifier, aux Charmettes, un ensemble comprenant:

- I. Un groupe scolaire, primaire.
- II. Une place de sport.
- III. Un centre cultuel.

Cet ensemble est prévu en plusieurs étapes de construction (voir programme).

Accès :

Les rues d'accès à ce complexe seront: l'avenue Ed.-Dubois, au sud; la rue des Charmettes, au nord; la future liaison Deurres - Ed.-Dubois, à l'ouest.

Limites :

Le pourtour du terrain envisagé pour l'étude est indiqué sur les plans annexés au programme.

Programme

I. Le groupe scolaire à réaliser en deux étapes:

En première étape :

- 7 classes normales pour 30 élèves, environ 60 m².
- 1 classe de dessin et couture, environ 80 m².
- 1 atelier de travaux manuels, environ 60 m².
- 1 atelier de cartonnage et couture, environ 60 m².
- 1 local de matériel sera prévu en annexe aux ateliers, environ 15 m².
- 1 salle de chant et de projections pour 100 personnes.
- 1 salle des maîtres et bibliothèque, environ 60 m².
- 2 locaux en relation avec cette salle.
- 1 infirmerie, environ 15 m².
- 1 bureau, environ 15 m².

Les vestiaires seront prévus dans les corridors ou les dégagements; les W.-C. pour garçons et les W.-C. pour filles seront prévus en nombre suffisant.

1 centrale de chauffage et soute.

1 cave et buanderie pour le concierge.

Les abris P.A. nécessaires, au sous-sol, soit 150 m² pour la première étape et 150 m² pour la deuxième étape, avec les sas antigaz selon les prescriptions techniques fédérales (août 1958).

1 appartement de 4 pièces, cuisine, bain et W.-C. pour le concierge.

1 loge de concierge.

1 salle de gymnastique (dimensions 24,0 x 14,0 m, haut. 5,8 m), équipée de 2 vestiaires, douches et W.-C. nécessaires et suffisants pour garçons et filles séparés.

1 local pour engins extérieurs, environ 30 m².

1 local pour engins intérieurs, environ 30 m².

1 local pour le maître de sports, pouvant servir d'infirmierie.

1 place de jeux, 25 x 40 m.

Les préaux ouverts (env. 5 m² par élève), les préaux couverts (env. 0,5 m² par élève), les accès, les places de parcs nécessaires et les aménagements extérieurs seront spécialement étudiés et clairement indiqués. Places de parcs: 50 bicyclettes, 10 voitures.

En deuxième étape :

Extension du groupe scolaire.

7 classes normales pour 30 élèves, environ 60 m².

A prévoir dépendances et dégagements habituels.

Etape ultérieure :

II. Un terrain de sport ayant au minimum les dimensions du terrain actuel. D'autres installations possibles sont à prévoir.

III. Le centre cultuel dont l'étude se bornera à la situation dans le plan à l'échelle 1: 1000 et à l'indication des volumes sur la maquette, comprendra:

1 lieu de culte pour 400 personnes.

1 salle de paroisse pour 200 personnes.

1 cure de 7 pièces et dépendances pour le pasteur et annexes usuelles.